



Berne francophone & Group

Aux conseillers communaux  
en charge de la santé et du  
domaine social  
du canton de Neuchâtel

Neuchâtel, le

**Invitation aux journées francophones de la schizophrénie  
21 et 22 mars 2014 à l'Hôtel des Associations, Neuchâtel**

Madame la conseillère communale, Monsieur le conseiller communal,

La schizophrénie touche potentiellement 1'700 personnes dans le canton de Neuchâtel. En effet, 1% de la population est atteinte de cette pathologie qui, bien que peu visible et méconnue est très handicapante pour les patients concernés.

Par ailleurs, les proches des patients se voient contraints d'adapter leur vie familiale, professionnelle et sociale à la situation et leur propre état de santé est également fréquemment détérioré, ainsi que leur situation financière.

Afin de sensibiliser la population et d'apporter un soutien aux familles concernées, le groupe neuchâtelois de l'Association de familles et amis de personnes souffrant de schizophrénie (AFS), fort de 45 membres, organise régulièrement des conférences, soirées entre proches et autres actions de prévention.

Une manifestation sera organisée dans le cadre des journées francophones de la schizophrénie. Elle aura lieu les **vendredi 21 mars 2014 et samedi 22 mars 2014 à l'Hôtel des Associations**, avec pour thème:

**Schizophrénie et maladies psychiques, quelles ressources dans le Canton de Neuchâtel pour les patients et leurs proches ?**

Vous trouverez le programme et les détails relatifs à cette manifestation dans le programme annexé.

En effet, une prise en charge précoce de cette problématique ainsi qu'un encadrement adéquat en termes d'accompagnement socio-professionnel et occupationnel permettent d'améliorer l'état de santé des patients, d'éviter les rechutes et, à terme, de contenir les coûts liés à la prise en charge de la schizophrénie (frais médicaux, sociaux, etc).

Nous vous invitons à venir visiter l'exposition qui aura lieu durant ces journées et à assister à l'une des conférences ayant pour but de dresser un état des lieux des structures existantes dans le canton de Neuchâtel. Des professionnels du Centre neuchâtelois de psychiatrie ainsi que des proches seront présents pour vous accueillir et vous renseigneront volontiers.

Vous êtes également invités à transmettre cette invitation aux professionnels (assistants sociaux, éducateurs, etc.) de votre commune qui peuvent être confrontés à cette problématique dans leur pratique.

Pour terminer, nous nous permettons de vous solliciter afin que les affichettes et documents annexés soient placés à disposition des visiteurs des guichets de votre commune.

En vous remerciant de votre attention, nous vous adressons, Madame la conseillère communale, Monsieur le conseiller communal, nos salutations distinguées.